



**Procès-verbal de la réunion de la Commission du standard de la division volailles  
EE, les 17 et 18 mars 2012 à Pohlheim (D)**

CH-5015 Erlinsbach, 01.03.2012

Début : 8.50 heures

**Ordre du jour**

1. Salutations
2. Constatation des présences
3. Races et variétés proposées pour l'admission en 2012
4. Actualisation de la liste des races et variétés de coloris
5. Description des Barbus d'Anvers caille bleu et caille gris-perle
6. Description du coloris kaki chez le Canard mignon
7. Existe-t-il les variétés bleu caillouté blanc, celle froment à dessins rouges, coucou bleu et splash chez les Ko Shamo ?
8. Existe-t-il des photos du dindon de Ronquières dans les 5 variétés existantes?
9. Faverolles française, froment clair, ou froment argenté?
10. Diamètre des bagues chez les 1.0 Brahma et Cochin. NL/B ont introduit le 32 mm. (Disqualification en exposition)
11. Serama, le nouveau standard des NL ne correspond pas à ce que nous avons décidé.
12. Nouvelles variantes du coloris brun chocolat, différentes de celle des poules huppées.
13. Préparation du jugement à Leipzig, différence régionale chez diverses races comme l'Araucana, la Wyandotte, la Brahma. NL, B, F par rapport à D, CH et A.
14. Différences de masses chez les Rhode-Island naines F/D
15. Proposition de la Pologne de changer le nom des Padoue et des Poules hollandaises huppées, et leurs diminutifs, en Poland.
16. Oie de Linda blanche ou Oie africaine à protubérance blanche?
17. Nombre de rémiges ou de rectrices
18. Port des ailes chez les poules naines mi-lourdes
19. Froment argenté ou froment argenté à épaules rouges ?
20. Proposition d'un règlement pour l'admission des nouvelles races dans la liste EE
21. Liste des races rares
22. Races espagnoles
23. Ordre du jour pour Altötting (D)
24. Divers

Point 1. Le président Urs Lochmann salue cordialement tous les participants. Wilhelm Riebniger est excusé.

Point 2. Sont présents: Jean-Claude Périquet (F), Willy Littau (DK), Hermann Stroblmair (A), Peter Zuffa (SK), Andy Verelst (B), Urs Lochmann et Michel Bovet (CH), Rudi Möckel et Dietmar Kleditsch (D), Klaas van der Hoek (NL), Werner Lüthgen (momentanément).

Point 3. Les propositions d'admission dans la liste des races et variétés de coloris transmises par l'Allemagne, les Pays-Bas, la Belgique, le Danemark, la France et l'Autriche sont ratifiées. Dans la proposition remise par la Pologne figurent les races japonaises Jitokko, Minohiki et Shokoku. Les Chabo Daruma sont rejetées pour des raisons liées à la protection des animaux. La Poule huppée impériale, la Naine polonaise et la Padoue naine brun sauvage sont encore trop peu uniformes en type et caractéristiques raciales et sont refusées pour ces raisons.

La Poule soie blanche à peau claire et crête rouge, en visionnement en Allemagne, est refusée.

Point 4. Michel Bovet prie les représentants des pays d'examiner la liste des races et variétés de coloris quant à son exactitude. Il insiste pour obtenir une meilleure collaboration de la plupart des pays.

Point 5. La bonne voie est le Barbu d'Anvers caille gris perle.

Point 6. Le descriptif anglais du coloris kaki est adopté.

Point 7. Les coloris bleu caillouté blanc, froment à dessins rouges, coucou bleu et splash du Ko Shamo doivent être présentés pour visionnement.

- Point 8. Pour le Dindon de Ronquières, la présentation pour visionnement peut réunir les coloris fauve, à épaulettes jaunes, perdrix et blanc. La variété herminée est identique au Cröllwitz et n'entre pas en ligne de compte.
- Point 9. Les Faverolles françaises sont saumoné argenté.
- Pt 10. Pour le diamètre 32 mm admis en Belgique et aux Pays-Bas, les dispositions en jugement sont claires en Allemagne et il n'y a pas de disqualification.
- Pt 11. Les éleveurs néerlandais de Serama ne sont pas une section de la fédération des volailles et ne suivent pas le standard reconnu par l'EE. Pour montrer ce qui est déjà disponible, des photos typiques accompagnées du standard établi devront être publiées sur le site Internet de l'EE.
- Pt 12. Dans la différence par rapport au brun chocolat des poules huppées, il y a, par ex. chez l'Orpington naine présentée, une différence de brillant liée à une plume plus molle.
- Pt 13. Dans la préparation de l'Exposition EE de Leipzig, il faudra prendre en compte des différences par rapport au standard pour l'Europe chez quelques races: Brahma, Cochin, cf. point 10. Chez l'Araucana et la Wyandotte, les juges engagés devront être informés lors de la réunion des juges et seront dotés, dans toute la mesure du possible, des standards des pays concernés.
- Pt 14. La France va réfléchir à une harmonisation de la masse des Rhode-Island naines, basée sur le standard pour l'Europe.
- Pt 15. L'Europe sera mentionnée comme lieu d'origine des poules huppées dans la liste EE des races. L'ancienne Poule huppée polonaise doit suivre la procédure d'admission, avec présentation en quantité et qualité voulues, pour obtenir sa reconnaissance.
- Pt 16. L'Oie de Linda blanche correspond pour l'essentiel à l'Oie africaine à protubérance reconnue déjà dans plusieurs pays et ne peut donc être reconnue que comme variété de coloris de cette race. Peter Zuffa présente l'Oie de Kholmogory, une ancienne race russe. D'autres informations doivent être fournies à Altötting.
- Pt. 17. En principe, la poule a 10 rémiges primaires, 6 rectrices et une plume de couverture de la queue de chaque côté. Durant la prochaine saison d'exposition, il faudra être attentif et voir quelles différences se manifestent chez certaines races.
- Pt. 18. Chez les diminutifs des races de volailles mi-lourdes, il faut surveiller que les ailes ne soient pas portées trop abaissées, ce défaut devant être puni par des déductions de points.  
Fin: 17.03.2012 19.30 heures  
Début: 18.03.2012 08.45 heures
- Pt. 19. Froment argenté ou froment argenté à épaules rouges. Chez 1,0, il y a toujours de l'argenté dans les parures, chez les 0,1 froment argenté, la couleur froment est très éclaircie. Une variabilité doit être acceptée.  
Rudi Möckel va recenser les races concernées par ces questions.
- Pt. 20. Pour l'admission de nouvelles races dans la liste EE des races et variétés de coloris, il est fixé que 1,1 sujets adultes et 2,2 jeunes sujets de bonne qualité doivent être présentés dans une exposition EE générale.  
Pour les nouvelles variétés de coloris qui ne figurent pas encore dans la liste EE, il faut des photos en couleur d'au moins 1,1.  
Aucune nouvelle race à plumage frisé ou soyeux ne sera reconnue.
- Pt. 21. Comme base pour l'admission dans la liste des races rares, il faut une existence d'au moins 50 ans. Les pays doivent préalablement communiquer leurs races indigènes rares. Cette annonce doit être envoyée à Urs Lochmann avant le 30.04.2012; cela doit permettre de promouvoir lesdites races lors de l'exposition EE de Leipzig.
- Pt. 22. Les standards présentés pour les races espagnoles Poule des Asturies et Mallorquina sont étudiés.
- Pt. 23. Il faudra aborder les races russes, le Minohiki et les races espagnoles.
- Pt. 24. La France va organiser une exposition européenne des %ufs de Marans en 2013, à Paris.

L'ordre du jour étant épuisé, le président Urs Lochmann remercie chaleureusement tous les collègues de leur collaboration collégiale.

Il remercie tout particulièrement Rudi Möckel, organisateur de la réunion.

Fin : 12.10 heures

Le rédacteur du procès-verbal : Dietmar Kleditsch

Traduction : Michel Bovet

La réunion de 2013 est prévue du 15 au 17 mars 2013, à nouveau à Pohlheim.